



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE : INTERDICTION DE TOUT RASSEMBLEMENT VISANT À RÉALISER DES DÉMONSTRATIONS DE TUNING LES WEEK-ENDS DU 21-24 AVRIL ET DU 28 AVRIL-2 MAI 2023

Arras, le 21 avril 2023

Des rassemblements sauvages visant à réaliser des démonstrations de tuning sont régulièrement constatés sur l'arrondissement de Béthune.

Le 11 septembre 2021, une course de vitesse entre participants à un tel rassemblement dans la zone industrielle des « Portes du Nord » à Libercourt, a conduit à un dramatique accident mortel.

Afin d'éviter que cette situation ne se reproduise Jacques BILLANT, préfet du Pas-de-Calais, a décidé par arrêté du 21 avril 2023 d'interdire tout rassemblement de personnes et de véhicules dont l'objectif est de réaliser des démonstrations de tuning et runing, les week-ends suivants : 21 – 24 avril et 28 avril – 2 mai, sur les secteurs suivants :

- avenue de Londres à Douvrin ;
- avenue de Sofia à Billy-Berclau ;
- D163 entre les ronds-points de l'avenue de Sofia et WEILROD.

Tout contrevenant à cette interdiction est passible de sanctions pénales prévues aux articles 431-9 et R 610-5 du code pénal.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)